

## Vers un compromis biosécuritaire?



# L'élevage porcin corse sur parcours face à de nouvelles contraintes sanitaires

Trabucco F. <sup>1</sup> Casabianca F. <sup>2</sup> Gisclard M. <sup>3</sup> Charrier F. <sup>4</sup>

1. INRAE-SELMET-LRDE, Corte, France; 2. INRAE-LRDE, Corte, France; 3. INRAE-AGIR, Castanet Tolosan, France; 4. INRAE-LISIS, Marne-la-Vallée, France

#### Un nouveau contexte sanitaire et biosécuritaire

Suite à l'introduction de la peste porcine africaine en Belgique en 2018, un arrêté ministériel a été pris le 16/11/2018, accompagné d'une instruction technique établissant un plan sanitaire national basé sur : un zonage de l'exploitation, une tenue de registres et l'enfermement total des animaux.

#### Un élevage porcin corse sur parcours dans l'impasse

Ces mesures de biosécurité se révèlent difficilement applicables à des systèmes d'élevage très extensifs, comme c'est généralement le cas en Corse (conduite sur parcours en zone de montagne, vastes surfaces à clôturer) où, ces mesures risquaient en outre d'aboutir à la disparition du mode d'élevage, soit par standardisation et homogénéisation des pratiques, soit par abandon de l'activité suite à l'augmentation du coût alimentaire, la perte des signes officiels de qualité et des aides couplées aux surfaces.

Objectif de cette recherche-action : Elaborer un plan de gestion sanitaire adapté au contexte, en construisant un compromis zootechnique entre exigence biosécuritaire et maintien d'un élevage pastoral ancré dans le territoire

#### Identification des points de tensions

Génétique adaptée aux systèmes d'élevages en plein-air/parcours : race nustrale et « type génétique corse ». Cahiers des charges AOP : taux de chargement très bas sur parcours ( < 5 porcs/ha) et abattage tardif (12 à 18 mois). Terrains accidentés non clôturables dans leur totalité.

Elevages ayant des niveaux biosécuritaires déjà très hétérogènes.

#### Les leviers du compromis pour adapter les systemes d'élevage

#### Un parcours à faire reconnaître :

Espace valorisé par les bandes de porcs lors de la finition et offrant diverses ressources spontanées (glands et châtaignes). Elément important de la conduite des élevages corses, le **parcours** est la clé de voûte des AOP charcutières et conditionne l'attribution des DPB (Droits à Paiement de Base) et de l'ICHN (Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels).

### La nécessité d'espaces dédiés :

Préserver les reproducteurs et accepter une prise de risque pour les charcutiers et truies meneuses.



Figure 1 : Truie meneuse et sa bande sur les parcours

L'obligation d'une progressivité dans le pilotage :

Adaptation de la grille d'audit.

Echelonnement dans le temps
des actions et des moyens.

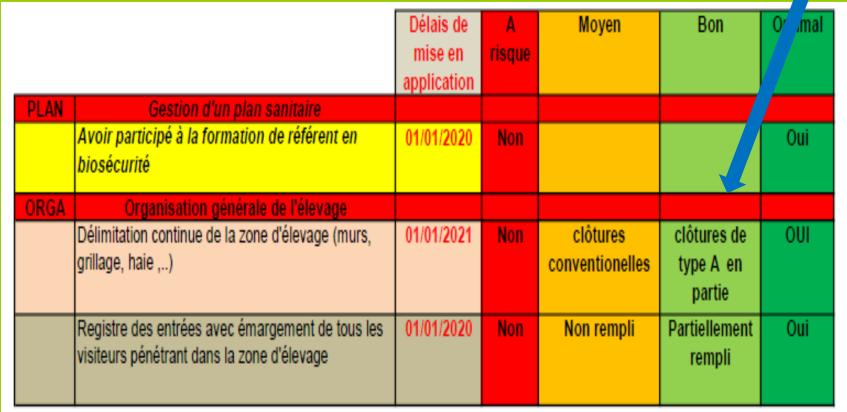
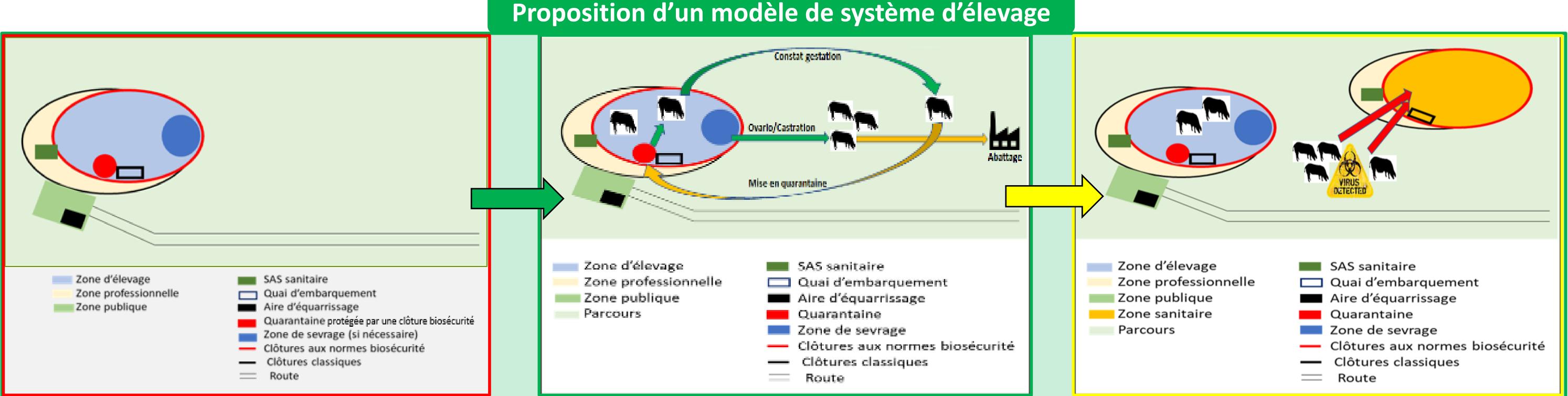


Figure 2 : Extrait de la grille d'audit de biosécurité réadaptée



Le système d'élevage selon l'Instruction technique de l'arrêté ministériel

Les porcs charcutiers sont maintenus sur le parcours, les femelles sont ovariectomisées; constat de gestion pour les truies meneuses

Création d'une zone sanitaire sur le parcours (clôtures IT) pour parquer les porcs en cas d'entrée de la PPA sur le territoire

Un comité technique composé d'organismes de santé (OVS, OVVT), d'associations d'éleveurs (ARGRPC, Syndicat AOP Charcuteries de Corse, APC) et de l'INRAE a su articuler compréhension des systèmes d'élevages et enjeu biosécuritaire, visant ainsi une situation réalisable préférable à une situation de blocage entre institution et monde agricole. Cet exemple illustre l'apport de la zootechnie système pour prendre en compte les enjeux biosécuritaires, et créer ou réadapter les itinéraires techniques dans leur logique.